

Corinne Lepage : "Fukushima, accident d'origine humaine. Le nucléaire français souffre des mêmes faiblesses"



La commission, mandatée par le Parlement japonais, a rendu public son rapport sur l'accident nucléaire de Fukushima jeudi. L'origine de la catastrophe serait humaine. Une affirmation que partage Corinne Lepage. Elle invite la France à ne pas commettre les mêmes erreurs...

Avec Corinne
Lepage

Le moins que l'on puisse dire est que le [rapport](#) - plus qu'accablant - que la commission indépendante japonaise vient de rendre public sur les causes du drame de Fukushima, tranche avec la chape de plomb et la langue de bois habituelles du lobby nucléaire, dont l'Autorité de sûreté (ASN) vient d'administrer une nouvelle preuve durant son audition devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale ce matin.

Que dit en résumé ce rapport ? Contrairement à ce que les ministres en place à l'époque - à commencer par M. Besson - nous ont asséné, **la catastrophe de Fukushima n'est pas d'origine naturelle mais humaine. C'est une catastrophe nucléaire d'origine industrielle résultant de plusieurs facteurs :**

- **La connaissance d'un risque par les autorités exploitantes et de contrôle qui n'a pas été pris en compte** et ce, délibérément (depuis 2006 le risque était parfaitement identifié) ;
- **L'affirmation que des mesures de prévention ont été mises en place, alors qu'elles ne l'étaient pas et que les autorités de contrôle fermaient les yeux ;**
- Le refus de mettre en place des améliorations pour de faux prétextes ;
- **Le déni de réalité de TEPCO qui, pour couvrir sa faute, a invoqué l'extrême violence du tsunami, alors que les installations n'étaient pas en capacité - comme elles l'auraient dû - de résister à un tremblement de terre ;**
- L'impotence à réagir, alors qu'une réponse efficace était possible ;
- **Un management du système de crise en complet dysfonctionnement, qu'il s'agisse de TEPCO, des organes de contrôle ou des autorités publiques ;**
- L'incapacité de prendre les mesures d'évacuation et de protection de la population adaptées, ainsi que la désinformation de la

population ;

- **La non prise en compte de l'effet des faibles doses dans l'anticipation d'une contamination nucléaire.**

Le rapport propose également une réforme globale du système qui ne saurait être cosmétique et qui montre une réelle évolution.

Quelles conséquences en tirer pour la France ?

En écoutant l'ASN auditionnée par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, la France semble à l'abri de toute critique de cet ordre au moyen d'un contrôle pleinement indépendant, d'un exploitant respectant scrupuleusement les règles de sécurité les plus sévères. Même un rapport de la Cour des comptes ne laisse planer aucun doute sur l'absence de prise en compte de tous les coûts de la filière, et pourtant... Bref, le nucléaire des bisounours !

Sauf que, pour être allée au Japon et avoir rencontré de nombreux acteurs, je suis revenue convaincue que nous avons un système aussi fragile que les japonais, risque de tsunami en moins.

- L'ASN n'est pas un démembrement du ministère de l'industrie, mais il n'est composé que d'experts appartenant au monde du nucléaire et aucune mesure drastique n'a été, par exemple, préconisée à l'égard des exploitants ;
- **L'accident de Marcoule en septembre 2011 a montré une entreprise filiale à 100% d'EDF vilipendée par l'ASN pour de multiples fautes graves sans que ne soient prises ni mesures correctives, ni sanctions ;**
- Fukushima a fait apparaître des risques qui n'avaient jamais été pris en compte, à telle enseigne que l'ASN reconnaît désormais qu'un risque d'accident majeur est possible en France. (Le dernier rapport détermine les mesures urgentes à prendre, mais donne de larges délais pour effectuer les travaux.) ;
- **Le risque de Fessenheim est parfaitement identifié, mais le fonctionnement de la centrale continue comme si de rien n'était ;**
- Les exercices, au demeurant très limités, de simulation d'accident donnent des résultats désastreux et les pastilles d'iode n'ont pas été redistribuées depuis bien longtemps dans la plupart des sites ;
- **L'information du public s'apparente encore trop souvent à de la désinformation, ou est très limitée en raison du secret défense ;**
- Etc.

Autrement dit, si une catastrophe s'abattait en France, une commission indépendante ne parviendrait-elle pas aux mêmes conclusions que la commission indépendante japonaise ? Plus grave encore : en France, une telle commission réellement indépendante pourrait-elle sincèrement voir le jour ?

Nous savons que la sortie du nucléaire, que nous sommes nombreux à souhaiter pour des raisons financières, économiques et industrielles autant que de sécurité, n'est pas pour demain. Faisons au moins en sorte que l'investissement dans la sécurité maximale et dans la réponse à un éventuel accident soit optimale ; ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Et puisqu'il n'existe pas (encore ?) d'assurance obligatoire qui exigerait ces mesures pour garantir le risque, il est du devoir du politique d'imposer la priorité à la sécurité et à la santé. Et de dénoncer le coût d'une catastrophe nucléaire étant donné que la priorité a clairement été donnée aux affaires économiques et financières.